Clayes de l'Info

Bulletin d'information de la commune de Clayes

octobre 2015

MAIRIE

Place de la Mairie
35590 CLAYES
Tel 02 99 61 20 30
Fax 02 99 06 19 33
mairie@clayes.fr
www.clayes.fr

Ouverture :
Mardi, jeudi et vendredi
de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h30
Samedi de 9h à 12h

MÉDIATHÈQUE

Mercredi de 17h à 19h
Samedi de 10h30 à 12h30
Tel 02 99 07 10 32

MJC

Mercredi de 14h à 18h
Samedi de 14h à 18h
(lundi au vendredi durant les vacances scolaires)

PLATE FORME DÉCHETS VERTS

Lundi 9h à 12h
Mercredi 14h à 17h
Vendredi 9h à 12h
Samedi 14h à 17h
(horaires d'hiver)

Clayes

Notre dossier :
la médiathèque municipale

Le mot du Maire

Conformément à la loi pour l'égalité des droits et des chances, la commune de Clayes vient de déposer en Préfecture son dossier d'Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP).

Cet agenda va nous contraindre, sur deux périodes de 3 années, à financer environ 300 000€ de travaux de mises aux normes pour douze établissements communaux recevant du public (ERP).

Nous ne pouvons malheureusement que prendre acte de cette obligation et l'appliquer.
Des effets induits sur notre fonctionnement et nos investissements sont à prévoir. La règle, et j'y veillerai, devra être à l'optimisation du coût de chaque intervention.

Cette surenchère de mises aux normes contraignantes pour nos budgets, ainsi que la baisse des dotations de l'état, m'a conduit, avec deux adjoints, à participer symboliquement à la journée d'action organisée par l'Association des Maires de France le 19 septembre 2015.

Les travaux d'aménagements de chemins piétonniers et d'effacement des réseaux, rue du Parc, se sont achevés à la date prévue. L'installation de l'abribus définitif s'effectuera ultérieurement.

Nous travaillons actuellement en comité de secteur sur la programmation financière des investissements de voirie pour les années 2016 à 2020. Le délicat exercice qui nous est imposé par Rennes Métropole, consiste à trouver un consensus entre nos besoins déjà identifiés et ceux des autres communes de notre périmètre en réduisant de 25% l'estimation des travaux à réaliser.

L'équipe municipale a récemment validé le principe de non reconduction de la convention avec la fédération des MJC (qui intervenait pour les enfants de 10 à 13 ans) avec laquelle nous sommes liés jusqu'au 31 décembre 2015.

Le centre de loisirs, dont la fréquentation progresse, continuera bien-sûr d'accueillir les enfants de 3 à 12 ans.

Deux nouvelles associations, « l'Onde Qi Gong » et « Les Valériannes » ont vu le jour cette année sur Clayes ; elles étaient présentes à la soirée des associations du 4 septembre. Un coup de chapeau également à Breizh Clayes Poker pour l'organisation de son tournoi qui a réuni près de 80 joueurs de plusieurs départements le samedi 17 octobre.

Je vous souhaite, en ce début d'automne, une bonne lecture.

Philippe SICOT

Le prochain numéro de Clayes de l'Info paraîtra fin janvier, pour la période allant du 1er février au 30 avril 2016.
Les articles devront nous parvenir avant le 10 janvier 2016.

Sommaire

Le mot du Maire	page 2
Conseil municipal	page 3
Vie communale	page 5
Vie associative	page 14

Directeur de publication
Philippe SICOT, Maire

Commission communication
Resp. : Claude FOUILLET
Membres : Laurence GUEGUEN, Jean-Christophe MUSSETA

Crédit photos
Mairie de Clayes

Délibérations

Vous trouverez ci-dessous les principales délibérations du Conseil Municipal (août à octobre 2015).
L'intégralité des comptes-rendus de séances est disponible sur notre site **www.clayes.fr**.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT : APPROBATION

Le Conseil Municipal a approuvé le projet de programme local de l'habitat (PLH), déjà approuvé par le conseil de Rennes Métropole le 9 juillet 2015.

Ce nouveau PLH définit six orientations stratégiques :

- garder le cap quantitatif et qualitatif en faisant preuve de souplesse et de réactivité ;
- différencier les objectifs et la programmation selon les territoires ;
- compléter les produits aidés par le développement de produits régulés ;
- veiller aux conditions de l'attractivité des parcs existants ;
- se fixer une obligation de résultats pour loger les publics les plus en difficultés ;
- évaluer le retour sur investissement des aides publiques à l'habitat.

Chacune de ces orientations se traduit par des actions, pour assurer la mise en oeuvre territorialisée du futur PLH dans une logique de solidarité, de complémentarité et d'innovation à l'échelle des 43 commune de la Métropole.

A l'issue d'une nouvelle délibération du Conseil métropolitain, la mise en oeuvre du PLH s'appuiera sur une contractualisation d'objectifs, commune par commune, qui interviendra au cours du 1er semestre 2016.
Les engagements communaux qui devront se décliner dans les contrats sont notamment les suivants :

- un objectif quantitatif annuel de livraison de logements neufs entre 2015 et 2020 ;
- un engagement à produire une part de logements aidés et régulés, correspondant aux orientations programmatiques du territoire ;
- un engagement à diversifier les formes urbaines dans le respect des règles de densité.

Les engagements de Rennes Métropole porteront sur :

- la constitution et le portage de réserves foncières via le Programme d'Action Foncière (PAF) ;
- le déclenchement des financements pour la production des logements aidés (surcharge foncière, aides aux ménages pour l'accession aidée et subventions d'équilibre pour les opérations locatives sociales) ;
- une assistante technique à la demande des communes (études, négociation foncière, urbaniste territorial référent…).

GROUPEMENT DE COMMANDE FOURRIÈRE ANIMALE

Le Conseil Municipal a adopté le projet de renouvellement de groupement de commande entre les communes de Rennes Métropole dans le cadre de l'activité de fourrière animale.

CONVENTION DE PARTENARIAT MUSIQUES EN ILLE-ET-VILAINE - SYRENOR

Dans le cadre du Plan Musiques en Ille-et-Vilaine, des interventions de musiciens de l'école de musique du Syrenor (Accordances) sont proposées à l'école de Clayes.
Le Conseil Muncipal a accepté le renouvellement de convention proposé par le Syrenor permettant la mise en oeuvre des moyens nécessaire à la mise en place de ces actions pour l'année scolaire 2015-2016, pour deux classes de l'école (pour un coût total de 1 355,02 €).

ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION DÉFINITIVES

La métropolisation emporte des transferts de compétences de la commune vers Rennes Métropole.
Ces différentes transferts sont compensés financièrement par une diminution de l'attribution de compensation perçue par la commune.
Le Conseil Municipal a validé le rapport de la commission d'évaluation des charges transférées (CLECT) prévoyant une attribution de compensation de - 5 464 € pour 2015 et 2016 puis - 4 027 € à compter de 2017.

Communes, un patrimoine en danger

L'Etat veut réduire de 30% les dotations qui étaient jusque-là accordées aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions.
Le 29 juin dernier, le Bureau de l'AMF (associations des Maires de France) avait décidé, compte-tenu de la gravité de la situation et avant que le Gouvernement n'arrête le projet de loi de finances pour 2016, d'engager une journée nationale d'action le samedi 19 septembre, à destination des citoyens.

C'est une décision sans précédent dans l'histoire de l'AMF qui s'appuie sur les 19 011 délibérations de soutien déjà reçues contre la baisse des dotations (chiffre au 9 octobre 2015). Elle s'inscrit plus généralement dans la volonté de l'AMF de défendre l'institution communale, trop souvent marginalisée et fragilisée au fil des textes législatifs et réglementaires qui contraignent l'action des collectivités locales.

L'objectif principal de cette journée était de recueillir le maximum de soutiens de nos concitoyens, marquer les esprits et faire date par l'ampleur de la mobilisation.

Ensemble, tous les Français doivent faire « cause commune » : c'est leur vie quotidienne et la cohésion des territoires qui sont en jeu !

Le Conseil Municipal a adopté lors de sa réunion du 12 octobre, une motion de soutien à l'AMF, consultable sur le site de la commune www.clayes.fr

Agenda d'accesibilité programmée (Ad'AP)

La loi du 11 février 2005 donnait 10 ans aux établissements recevant du public (ERP) pour devenir accessibles à toutes les formes de handicap.
Face au constat, partagé par tous les acteurs, que l'échéance du 1er janvier 2015 ne serait pas respectée, des nouvelles dispositions réglementaires ont été élaborées.

La commune a dû travailler à l'élaboration d'un Agenda d'accessibilité programmée (Ad'AP), document de programmation pluriannuelle, qui précise la nature et le coût des travaux nécessaires à la mise en accessibilité des différents bâtiments communaux.

Le dépôt obligatoire de cet Ad'AP en Préfecture avant le 27 septembre 2015 engage la Commune à réaliser les travaux dans un délai de 6 ans maximum et suspend – sur la durée de l'agenda – le risque pénal prévu par la loi du 11 février 2005.

N° ERP	NOM	PÉRIODE DE TRAVAUX	MONTANT TTC
1	École	1ère période (2016-2018)	17 274 €
2	Mairie	2ème période (2019-2021)	198 012 €
3	Garderie	1ère période (2016-2018)	1 860 €
4	Restaurant scolaire	1ère période (2016-2018)	2 640 €
5	Salle Polyvalente	1ère période (2016-2018)	13 884 €
6	MJC	1ère période (2016-2018)	3 180 €

N° ERP	NOM	PÉRIODE DE TRAVAUX	MONTANT TTC
7	Salle des associations	1ère période (2016-2018)	2 970 €
8	Bibliothèque	2ème période (2019-2021)	35 820 €
9	Vestiaires foot	2ème période (2019-2021)	20 820 €
10	Eglise	1ère période (2016-2018)	6 060 €
11	WC publics garderie	1ère période (2016-2018)	4 080 €
12	WC publics MJC	1ère période (2016-2018)	4 080 €

Élections régionales

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015.

A partir du 1er janvier 2016, la France sera organisée en 13 régions métropolitaines créées à partir des 22 anciennes dont certaines ont fusionné, sans modification des départements qui les composent.
La France métropolitaine, la Guadeloupe, la Réunion, la Guyane et la Martinique votent pour élire les conseillers régionaux, seule Mayotte ne vote pas. Les conseillers sont élus sur des listes de candidats comportant des sections départementales, ce qui permet à chaque département d'être représenté au sein de l'assemblée régionale.

Mode de scrutin

Il s'agit d'un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire.
1er tour : les listes qui obtiennent plus de 10 % des suffrages exprimés au 1er tour des régionales sont qualifiées pour le second tour.
2nd tour : la liste qui arrive en tête au 2nd tour obtient automatiquement une prime majoritaire égale au quart des sièges au conseil régional en plus du nombre de sièges lié à son score. Le reste des sièges est ensuite réparti entre les listes ayant recueilli au moins 5 % des suffrages exprimés.

Durée du mandat

La durée du mandat de ces élus est de 6 ans.

Compétences

La région est la plus grande des collectivités territoriales. Elle possède de nombreuses compétences, notamment :

- dans le domaine du développement économique : aides aux entreprises, gestion des transports régionaux...
- dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle : fonctionnement et entretien des lycées, actions de formation et d'apprentissage, alternance...

Mais aussi l'environnement, le tourisme, le sport, la culture, le développement des ports et des aéroports, la protection du patrimoine, la gestion des fonds européens, l'aménagement numérique.

Incivilités

Comme évoqué dans le numéro de mai du Clayes de l'Info, diverses incivilités sont régulièrement constatées sur le territoire communal. Voici les plus couramment relevés :

- **Dépot sauvage d'ordures** : à proximité du terrain de foot ou au pied des containers à verre.
- **Haies sur l'espace public** : il appartient à chaque habitant d'entrenir les haies bordant leur jardin et de veiller à ce qu'elle ne déborde pas sur l'espace public

- **Brûlage de déchets verts** : cette pratique est interdite, par arrêté préfectoral et peut entrainer une contravention de 450 €.
- **Entretien de terrains** : différents terrains et champs sont laissés dans un état proche de l'abandon et les plantes sauvages (chardons, saules ...) se multiplient.

Travaux

Différents travaux se sont déroulés sur la commune lors des derniers mois :

• l'effacement des réseaux aériens à la Touche et l'aménagement de deux arrêts de bus et la mise en place de chemins piétonniers). Ces travaux ont été pris en charge par Rennes Métropole, dans le cadre de la convention de mandat relative à la voirie.

• la haie de sapins bordant le cimétière a été supprimée et sera prochainement remplacée par des plantations nécessitant un moindre entretien.
• Nouvelle peinture pour les fenêtres et la porte de la garderie

• nettoyage du réseau assainissement par les services de Rennes Métropole

ATTENTION : du 26 au 30 octobre, des travaux de voirie se dérouleront rue du parc (voir plan ci-contre) et la circulation pourra être temporairement interdite

Zone 30

Depuis le 1er octobre 2015, la vitesse est limitée à 30 km / h sur l'ensemble de la zone agglomérée de Clayes.

Ce changement a un double objectif :
- accroître la sécurité pour tous, automobilistes, cyclistes, piétons, sur le territoire de la commune.
- harmoniser la vitesse sur l'ensemble du bourg.

Nous remercions l'ensemble des clayens de bien vouloir respecter cette nouvelle règle de sécurité routière.

Agents communaux

Depuis le 1er septembre 2015, Lou Renault est ATSEM et animatrice polyvalente au sein des services de Clayes. Elle remplace Virgil Hamici qui occupait ce poste depuis la rentrée 2014.

Recrutée sur le dispositif Emplois d'Avenir, elle connaissait déjà la commune et les enfants de l'école puisqu'elle était auparavant animatrice du centre de loisirs de Clayes, géré par les Francas.
Nous lui souhaitons une bonne intégration au sein de la commune et des services municipaux.

Le dispositif Emplois d'avenir permet a des jeunes d'acquérir une expérience professionnelle, pour une durée de 1 à 3 ans.
L'aide de l'État au financement de ces postes représente 75% du smic horaire brut.

Déclaration préalable

La Municipalité rappelle l'obligation de déposer une déclaration préalable pour tout projet de réalisation de travaux : clôture, abri de jardin, création ou modification d'ouverture, etc...

Il est également vivement conseillé de consulter au préalable le Plan Local d'Urbanisme (PLU) afin de connaître la réglementation en vigueur dans son secteur d'habitation : hauteur de clôture, implantation des constructions.

Commerces ambulants

Deux commerçants sont présents sur la commune chaque semaine :

• Monsieur Hervé
crêpes et galettes > mardi 16h

• Monsieur Dando
pizzas > vendredi 18h

• 31 octobre 2015 - 19h •
soirée tartiflette de l'APE

• 11 novembre 2015 - 10h50 •
commémoration armistice

• 6 décembre 2015 - 8h à 18h •
1er tour élections régionales

• 13 décembre 2015 - 8h à 18h •
2ème tour élections régionales

• **9 janvier 2016 - 11h** •
vœux du Maire

Centre de loisirs

Cette année, le centre de Loisirs Educatif de Clayes proposera des projets autour du thème « santé & bien être ». Nous sensibiliserons les enfants au respect de chacun, de soi-même et des autres.

Au cours des mercredis et des périodes de vacances, nous utiliserons des techniques artistiques variées pour que les enfants puissent s'exprimer librement, qu'ils trouvent leur place et soient reconnus en tant qu'individus. Nous apprendrons à rencontrer les autres et leurs différences, de mode de vie, de pensée et d'opinion.
Aussi, les enfants pourront venir s'essayer au théâtre et élaborer des petits sketchs d'improvisation. Ils pourront participer à des ateliers d'arts graphiques, classiques ou plus tendance, avec le street-art, graff, etc... lors de ces ateliers, la créativité et l'imaginaire seront à l'honneur.

Nous proposerons également des ateliers photos, du Land'Art, et verrons comment les objets du quotidien peuvent devenir source de création.

Nos projets sont toujours élaborés et mis en œuvre avec la participation des enfants mais aussi des familles, que nous ne manquerons d'ailleurs pas de solliciter pour venir partager ces moments avec nous.

Au cours des vacances, les thèmes seront différents, mais toujours liés à l'Art, les enfants partageront des temps forts avec les enfants du centre de loisirs de Parthenay mais aussi les autres centres des Francas comme les journées inter-centres, les sorties, les grands jeux, les spectacles et les goûters-parents.

L'équipe du mercredi : **Lou et Elodie**, que vous pouvez venir rencontrer sur le temps d'accueil-parents du mercredi soir.

Infos pratiques

Vacances de Noël : le centre de loisirs sera ouvert du 21 au 24 décembre.
Le mercredi : Les enfants sont pris en charge par les animateurs à la sortie de l'école (12h) jusqu'à 18h30.

Comment faire pour inscrire vos enfants :

- Remplir un dossier à retirer au centre de loisirs ou en Mairie (fournir une photocopie des vaccins Dt polio+ attestation de quotient familial)
- Remplir chaque mois une fiche pour les mercredis
- Par téléphone ou par mail : pour toute inscription ponctuelle, prévenir Hélène pour la prise en charge des repas (la facturation est différente de celle de l'école)

Vous trouverez aussi toutes ces informations sur le site internet de la commune.

Contact : Hélène MAHE (directrice) 07.61.26.67.43 / **helene.mahe@francasbzh.fr**.

Les Temps d'activités périscolaires

Pour la deuxième année, la Commune propose les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. Il se déroulent chaque vendredi après-midi de l'année scolaire de 14h à 16h.

Quatre intervenants réguliers encadrent ces TAP. Voici quelques une des activités proposées sur cette première période de l'année scolaire :

- Petite et moyenne sections (Monique Aubry) : sieste et histoires
- Moyenne, grande section et CP (Martine Guillard) : activités manuelles, cuisine, découverte de l'environnement
- CP, CE1 et CE2 (Adrien Letertre) : multisports (athlétisme, parcours gymnique, initiation rugby, dévouverte de l'ultimate
- CE2, CM1 et CM2 (Lou Renault) : activités sportives, cuisine, réalisation mini-films. Le 16 octobre, le groupe a été accueilli chez Karine et Mickaël Delagrée pour découvrir les méthodes de taille traditionnelle de poutres.

Espace jeunes

Comme indiqué dans le mot du Maire, la convention signée entre la Mairie et la fédération régionale des MJC arrive à son terme au 31 décembre et ne sera pas renouvelée.
Les activités de la MJC prendront fin à l'issue des vacances de la Toussaint, soit le 30 octobre au soir.

La commission jeunesse organise une réunion publique le samedi 7 novembre à 10h, salle des associations, afin d'échanger avec toutes les personnes intéressées (parents, jeunes, habitués ou non à fréquenter la MJC) sur l'avenir de la salle des jeunes clayennes.

Pour plus de renseignement, vous pouvez contacter la Mairie.

Médiathèque municipale

Vous trouverez dans notre dossier de 2 pages consacrées à la médiathèque, une présentation de son fonctionnement et les différentes activités qu'elle vous propose tout au long de l'année.

BÉNÉVOLES

La médiathèque de Clayes est entièrement gérée par une équipe de bénévoles, dont la responsable est Gisèle Tétard. Cette équipe a la charge de chaque ouvrage durant toute sa vie à la médiathèque : l'achat, la couverture, le référencement, le classement, le rangement, l'entretien.
Ce sont également les bénévoles que vous rencontrez lors des ouvertures au public. N'hésitez pas à vous faire connaître si vous souhaitez rejoindre cette équipe.
Trois membres du conseil municipal participent à la commission médiathèque (Thierry Renoux, Laurence Guéguen et Célestin Bournat).

RÉSEAU

La médiathèque de Clayes fait partie du Réseau des médiathèques du Syrenor. La carte de lecteur vous permet d'emprunter, réserver et retourner vos documents dans toutes les médiathèques : Clayes, La Chapelle-des-Fougeretz, Gévezé, Montgermont, Parthenay-de-Bretagne et Saint-Gilles.
Des animations sont régulièrement organisées, rendez-vous sur **www.mediatheques.syrenor.fr** pour découvrir toute l'actualité du réseau.
Vous pouvez également effectuer sur ce portail des réservations et être prévenu dès que votre ouvrage est disponible en médiathèque de Clayes.

LES OUVRAGES

La médiathèque dispose d'un fonds composé de 1 871 ouvrages (romans, BD, documentaires), 46 CD et 2 revues, à destination des enfants, adolescents et adultes.
Comme chaque médiathèque du réseau Syrenor, elle dispose également d'un fonds spécifique : consacré au patrimoine, il est composé de documents pour adultes et enfants qui portent sur le patrimoine de notre région, notre département et nos communes.

Chaque année, la commune vote un budget de 1 000 euros afin d'étoffer et de renouveler la collection d'ouvrages mise à disposition du public.

HORAIRES

• MERCREDI : de 17h à 19h
• SAMEDI : de 10h30 à 12h30
pour les vacances scolaires, consultez l'affichage sur la porte de la médiathèque.

TARIFS

(au 1er janvier 2015)

Individuel réseau : 6,90 €
Famille réseau (à partir de 2 adultes sous le même toit) : 11,80 €

Individuel hors réseau : 10,80 €
Famille Hors réseau : 15,40 €

Gratuit pour les moins de 18 ans, les étudiants de moins de 25 ans, les demandeurs d'emploi ainsi que pour les nouveaux habitants du réseau et les titulaires de la carte "*Sortir !*".

ACTUALITÉS

La rentrée a eu lieu, les permanences à la médiathèque ont repris dès le mercredi 26 août.
Vous pouvez, petits et grands, venir consulter ou emprunter des ouvrages à chaque ouverture (horaires ci-dessus).
Des nouveautés pour enfants, adolescents et adultes (environ 85) sont à votre disposition. D'autres achats seront effectués après la sortie des prix littéraires courant novembre.

Rappel : régulièrement des ouvrages reviennent de prêt en mauvais état (livres déchirés ou tâchés). Si ces cas se multiplient, le remboursement au coût réel ou le rachat de cet ouvrage seront demandés à l'emprunteur (ne pas essayer de le réparer soi-même).

Côté animations : une journée des libraires organisée par la commission lecture publique du Syrenor aura lieu le samedi 7 novembre à la médiathèque de Montgermont.

Ecole

Quatre-vingt seize enfants ont fait leur rentrée le 1er septembre à l'école publique (maternelle et primaire) de Clayes, soit cinq de plus que l'an dernier.

La progression est importante dans les classes de maternelles : 16 enfants en petite section et 15 en moyenne section.

L'équipe enseignante, toujours dirigée par Christine Jaslet (également enseignante en PS / MS) est composée de Maël Gardey-Arends (GS / CP), Soizic Savary (CE1 / CE2) et Janick Braud (CM1 / CM2), nouvellement arrivée en poste à l'école clayenne ; Carole Brachet est quant à elle enseignante une journée en PS / MS et une journée en CM1 / CM2.

Représentants des parents

Les élections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école se sont déroulées le 9 octobre. Ont été élus : quatre représentants titulaires (Stéphanie Denais, Stéphanie Bertu, Sylvie Léon et Valérie Mounier) et une suppléante (Isabel Rodriguez).

Accès école

Comme chaque année, nous vous invitons à respecter le plan d'accès du parking de l'école ci-dessous :

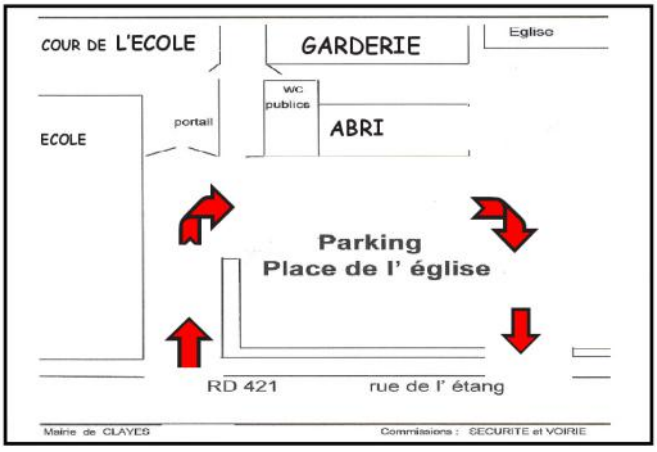

Cantine

Pour toute inscription ou annulation de dernière minute, nous vous remercions de contacter la cantine avant 10h la veille du repas, au 02 99 06 17 49 (répondeur).
Faute d'annulation la veille ou sans justificatif (maladie...), le repas sera facturé à la famille.

Repas de aînés 2015

Le jeudi 8 octobre, 62 convives ont eu le plaisir de se retrouver dans la salle polyvalente pour partager le repas annuel du Centre Communal d'Action Sociale. Nos aînés ont pu apprécier l'animation de Michel Bougerie, accordéoniste de Gévezé qui a largement contribué à la réussite de cette journée festive, tout comme les artistes locaux.

Pierre Gouin et Angèle Quenouillère, doyens de la journée

Michel Bougerie

André Bloutin, Jean-François Blouin et Jacqueline Trotoux

Carte Sortir

La carte Sortir permet de participer à des activités culturelles, sportives ou de loisirs et de bénéficier, sous conditions de ressources, de tarifs réduits ou d'aides financières. Elle permet de profiter de sorties ponctuelles ou d'aller au cinéma, à la piscine, à la patinoire.
Il est possible de bénéficier d'une aide financière pour une inscription à une activité régulière proposée par une association signataire de la charte d'accueil.

Pour obtenir la carte Sortir, vous pouvez vous présenter en Mairie avec les pièces justificatives suivantes :

- justificatifs d'identité et de domicile
- ressources des 3 derniers mois + avis d'imposition
- photo d'identité

+ d'infos : http://www.apras.org

Soirée des associations

La 7ème soirée des associations s'est déroulée le vendredi 4 septembre à la salle polyvalente.
L'occasion pour les habitants de découvrir la quasi-totalité des associations clayennes, le centre de loisirs et plusieurs associations sportives Saint-Gilloises également présentes.

les bévévoles des associations et de la médiathèque avec les membres de la commission vie associative

Pic et coud

C'est la rentrée aussi pour l'association couture. Depuis le 24 septembre, les cours ont repris. Marie Geffrouais, notre animatrice depuis 15 ans, guide et conseille les adhérentes dans la bonne humeur et le ronronnement des machines à coudre.

L'association propose des cours à l'année mais aussi à la carte. Chacune arrive avec son projet et Marie est là pour conseiller et donner des idées, des astuces... On peut confectionner ce que l'on veut, du plus simple au plus compliqué !

N'hésitez pas à pousser la porte de la salle des associations le jeudi après-midi si la couture vous tente !

Renseignements pratiques : les cours ont lieu chaque jeudi (hors vacances scolaires) de 14 h 30 à 17h30 dans la salle des Associations de Clayes.

Contacts : Jacqueline Gaudin 02 99 07 02 87
Gisele Tètard 02 99 07 10 61

Tennis de table

Une vingtaine de joueurs se sont réunis le 11 septembre à Clayes pour le tournoi annuel du club.

C'est dans une ambiance conviviale que les joueurs ont disputé ce tournoi.

La finale adulte opposait Mickael Delagrée à Benoît Robert, deux joueurs évoluant dans l'équipe 1 du club ; après un match très serré, Mickael Delagrée l'a finalement emporté.

Association des pêcheurs

Saison positive pour les membres de l'association des Pêcheurs de Clayes.

Le lâcher de truites a de nouveau rencontré un franc succès avec plus d'une centaine de participants et la fréquentation de l'étang par les pêcheurs de Clayes et des alentours a beaucoup augmenté suite à l'alevinage de fin novembre 2014.

Le bureau recherche actuellement des opportunités pour un rempoissonement en carnassiers d'ici la fin de l'année.

Pour information, le lâcher de truites de 2016 aura lieu le 17 avril et l'ouverture de la pêche dans l'étang communal le lendemain.

Sauf fermeture pour alevinage, la saison de pêche 2015 prendra fin le 31/12/15 et les tarifs des cartes journalières (5 €) et annuelles (30 €) seront maintenus pour 2016.

ESPACE EMPLOI
ASSOCIATION INTERMEDIAIRE

Les fêtes de fin d'année arrivent, vous avez besoin de temps libre pour les préparatifs, pour faire les courses… **Confiez à Espace Emploi l'entretien de votre logement ou la garde de vos enfants !**

Espace Emploi est un service de proximité qui vous met à disposition du personnel pour assurer l'entretien de votre maison (Grand ménage ou ménage du quotidien, nettoyage des vitres…), de votre linge, la garde de vos enfants (à partir de 3 ans).

Espace Emploi est également présent pour :

- Ramasser les feuilles
- Nettoyer les balconnières
- Préparer le bois
- Tailler les arbres et les haies
- Lessiver la terrasse…

Nos salariés ont diverses compétences et sont à votre service. Contactez-nous et nous étudierons ensemble votre besoin.
Avec Espace Emploi, vous bénéficiez :

- d'une simplicité, aucune démarche administrative.
- de la déduction fiscale de 50%. Espace Emploi bénéficie de l'agrément de l'Etat.
- d'un interlocuteur unique à l'écoute de vos attentes.
- d'une continuité de service. C'est pour vous l'assurance d'avoir toujours un salarié répondant à votre besoin.

Nouveauté ! Faites plaisir à vos proches en leur offrant du temps libre et pensez à la carte cadeau Espace Emploi.
Confier à Espace Emploi les prestations de service à domicile, c'est participer activement à l'emploi local. Notre vocation est l'accompagnement de nos salariés vers l'emploi durable.

Vous contribuez ainsi à l'économie locale !
Nous intervenons sur Clayes et les communes aux alentours (Pacé, Saint-Gilles, Gévezé, Vezin-le-Coquet, La Chapelle-des-Fougeretz, Montgermont, Parthenay-de-Bretagne et Rennes).

Pour toute information, contacter Espace Emploi au 02 99 60 14 55.

PG - CATM

L'association CATM, anciens combattants, veuves et citoyens de la paix de Clayes organise la commémoration de l'armistice 1918, le **mercredi 11 novembre 2015** :
• 10h50 : rassemblement des combattants, veuves et citoyens de la paix à la Mairie ;
• 11h : dépôt de gerbes au monument aux morts, suivi d'un vin d'honneur offert par la municipalité.
Toutes les personnes qui désirent s'associer au devoir de mémoire sont cordialement invitées.

Concours de belote

Le concours organisé par l'association des anciens combattants se déroulera le samedi 28 novembre à 14h dans la salle polyvalente. Il est ouvert à tous, un lot sera remis à chaque participant.

Amicale des parents d'élèves

L'amicale des parents d'élèves (APE) de Clayes s'est réunie, lundi 14 septembre, pour son assemblée générale. Quelques nouveaux parents d'élèves, présents à la réunion, sont venus intégrer le bureau.

Plusieurs dates ont été retenues pour organiser les manifestations de l'association sur la commune :

- la soirée tartiflette, le 31 octobre,
- le marché de Noël, le 11 décembre,
- la chasse aux oeufs, le 27 mars
- la braderie, le 16 mai.

Tous les jeudis du mois de janvier, les parents des élèves vendront des galettes des rois, sur réservation uniquement

Jérôme Bertru (président), Nadine Brumant (trésorière), Jacqueline Autret (secrétaire) et les membres du nouveau bureau de l'APE

Sports et plaisirs

L'Association Sports et Plaisirs propose chaque jeudi soir de 19h00 à 20h00 (hors vacances scolaires) une séance de gym : renforcement musculaire, fitness, step, zumba.

Les cours sont dispensés par Elodie DANARD, monitrice diplomée, à la salle polyvalente de Clayes.
La cotisation annuelle est portée à 65€ cette année afin que l'activité reste abordable pour tous.
Nous vous proposons 2 séances d'essai avant tout engagement.
Alors n'hésitez plus, venez nous rejoindre et passer un agréable moment en notre compagnie.

En espérant vous compter bientôt parmi nous.

Contact : Isabelle Jaunet 06 18 80 65 20 / **sportsetplaisirs@gmail.com**

Message important : compte tenu du peu d'inscrits depuis la rentrée (15 cette année contre 29 l'an dernier), je tiens à vous informer que si les choses persistent nous ne serons pas en mesure de proposer cette activité dans les mêmes conditions l'année prochaine, si activité il y a, à notre grand désespoir.

Isabelle Jaunet, Présidente de Sports et plaisirs

Les valérianes

Une nouvelle association vient de naître à Clayes et se nomme « LES VALÉRIANES ».
Elle a pour objet de :

- dynamiser la vie locale dans le nouveau lotissement des Valérianes et la nouvelle ZAC
- permettre aux habitants de Clayes de gérer des espaces verts à proximité de leur domicile
- ouvrir cet espace à des activités conviviales et festives
- donner aux parents l'occasion de transmettre aux enfants leur savoir-faire et leur plaisir du jardinage (jardins partagés)
- favoriser l'esprit de gestion participative de ces espaces (création de Compost collectifs, légumes et fruits pour tous)
- dynamiser le lien social entre les habitants de Clayes.

Contact : Hamid Gribi 06 64 73 20 65
hamid.gribi@laposte.net

Les amis de Martin

Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous pour la randonnée de Martin le dimanche 27 septembre.
Les bénévoles de l'association remercient chaleureusement tous les participants de l'intérêt porté au bien-être de Martin, âgé de 15 ans, et atteint d'une maladie génétique rare.

Martin et sa maman ont accompagné une quinzaine de personnes sur le petit parcours de deux kilomètres, ce qui a permis aux visiteurs de visiter le bourg de Clayes et ses alentours.
Le second parcours a été jalonné par une petite centaine de randonneurs. Deux arrêts ont permis de proposer un peu d'eau à chacun, et de proposer aux personnes intéressées de participer au quiz et aux jeux de la journée.

Tous les randonneurs se sont retrouvés au retour, à la salle polyvalente de Clayes, autour d'une boisson offerte à l'arrivée.

Prochain rendez-vous : les 19 et 20 mars 2016 pour le futur week-end théâtre de Martin, à la salle polyvalente de Clayes.

Contact : **lesamisdemartin35@free.fr** ou **raydie.denis@free.fr**

Aïkido

Depuis début septembre, la section aïkido a repris ses activités.
Nous sommes actuellement six, de 15 à 54 ans.
Malheureusement, nous n'avons cette année aucune nouvelle recrue. Nous espérons donc encore voir venir de nouveaux arrivants.
L'aïkido est ouvert à toutes et à tous de 14 à 77 ans sans aptitudes physiques particulières.

C'est un art martial japonais qui utilise des principes universels. A travers la recherche permanente de l'harmonie avec soi-même et l'autre, c'est donc aussi une école de santé, de bien-être et de paix.
Nous pratiquons le lundi de 19H30 à 21H à la salle polyvalente.

La cotisation est de 65 € l'année et nous accueillerons avec joie celles ou ceux qui aimeraient même juste passer un soir, simplement par curiosité, pour voir d'un peu plus près ce qui se passe près de chez eux. C'est par vocation une section de proximité pour les habitants de Clayes mais aussi ouverte à tous ceux qui le souhaiteraient.
Les cours sont assurés par M. Pramil, 3ème dan, élève de Daniel Toutain et avec une expérience de 40 ans de pratique dans diverses autres écoles d'arts martiaux.

Breizh Clayes Poker

Le Breizh Clayes Poker organisait le samedi 17 octobre son 1er tournoi de poker ouvert à tous. Il a réuni 76 joueurs confirmés ou amateurs venant de toute la Bretagne. Ce fût une très belle journée de rencontres et de convivialité.
Après 13h de jeu, Claude Ferrec (Rennes) remporte son heads up face à Julien La Bergère (Laval). Le BCP vous donne rendez-vous l'année prochaine pour la 2ème édition.

AS Clayes

La stabillité règne au sein de l'A.S.Clayes : bureau reconduit, fidélité des joueurs (au nombre de 20) et des dirigeants.
La saison 2015-2016 a débuté en championnat de district 4, le 4 octobre (hélas par une sévère défaite !)

2016 verra les 40 ans du club. Une grande manifestation sera organisée en juin. Des précisions vous seront apportées en temps voulu.

Voici les dates des matchs à venir à Clayes: le 25 octobre (Le Crouais), le 22 novembre (Pacé) et le 13 décembre (Montfort/Iffendic)

L'onde du Qigong

L'association L'onde du Qi Gong assure tous les mardis de 18h30 à 20h30 des cours de Qi Gong pour débutants et confirmés, dans la salle polyvalente de Clayes, dans une atmosphère de bien-être et de convivialité. Ces cours sont dispensés par Jean-Claude Helba de la Fédération des Enseignants de Qi Gong, Arts Energétiques et de la Fédération de Sport pour tous.

Lors du forum des associations, vous êtes venus nous demander en quoi consistait cette pratique.
Notre enseignant, Jean-Claude Helba, vous la présente :

Le Qi Gong est un art de santé qui réunit les différentes techniques corporelles, respiratoires et méditatives issues de la tradition chinoise. Ces exercices sont pratiqués en Chine depuis des millénaires pour leurs bienfaits autant sur le plan de la santé physique que mentale. C'est une science qui nous apprend à cultiver et à équilibrer nos énergies.

Comment cela fonctionne ?
Concrètement, les exercices de Qigong combinent toujours trois aspects :
1 - Faire vivre de manière tangible dans son corps et son esprit les classiques du Tao, Principe Vital, Non Agir,Tai Ji, 5 éléments, Wu Ji, ...
2 - Une respiration : qui est plus souvent lente, profonde et consciente.
3 - Un état d'esprit qui est le plus souvent plongé profondément à l'intérieur du corps, intimement lié à chacun de nos mouvements. Ou alors des exercices particuliers de concentration, méditation ou visualisation.
Ces trois aspects combinés permettent un travail profond sur les corps physique, énergétique et émotionnel.

Quels sont les effets ?
On attribue généralement à la pratique du Qigong les bienfaits suivants :
Assouplissement, détente, relaxation, gestion du stress, équilibre psychosomatique, meilleure vitalité, prévention des maladies, entretien de la mémoire, meilleur sommeil.
Pour le développement personnel, cette pratique aide à moduler la réponse émotionnelle et facilite l'adaptation au stress psycho émotionnel ou affectif. Elle favorise la mémorisation, l'effort intellectuel, l'imagination et la créativité.

Qui peut le pratiquer ?
Le Qigong peut être pratiqué par des personnes de tous âges.

Contact : Marie-Yvonne Bourget 06 19 48 24 17 / **my.bourget@hotmail.fr**

HORAIRES D'OUVERTURE

au 1er octobre 2015

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
La Chapelle des Fougeretz	15h30 - 17h	16h - 18h30 [1]	10h - 12h 14h30 - 18h30 [1]	—	16h - 18h30	10h - 12h30 [1]
Clayes	—	—	17h - 19h	—	—	10h30 - 12h30
Gévezé [2]	16h15 - 18h	16h15 - 18h	10h30 - 12h30 15h30 - 18h	—	16h15 - 18h	10h - 12h30
Montgermont	—	16h - 19h	10h - 12h30 15h - 18h30	—	16h - 18h30	10h - 12h30
Parthenay de Bretagne	16h15 - 18h	—	15h - 19h	—	—	10h - 12h30
Saint-Gilles	—	16h30 - 19h	15h30 - 18h30	—	—	10h - 12h30

[1] Espace multimedia ouvert
[2] Espate multimedia : se renseigner auprès de la médiathèque

www.mediatheques.syrenor.fr

Réseau des Médiathèques Syrenor

SYNDICAT DE RECHERCHE ET D'ÉTUDES DU NORD-OUEST DE RENNES
Syrenor
Réseau Médiathèques